

3-2. Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits

Année ou exercice		2018	
DEPENSES	Montant,	RECETTES	Montant,
60 – Achats	39 797,08 €	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	31 250,00 €
Prestations de services	20 082,00 €		31 250,00 €
Achats matières et fournitures	15 265,00 €	74 – Subventions d'exploitation 2	195 000,00 €
Autres fournitures	4 450,00 €	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 – Services extérieurs	17 188,00 €		
Locations	10 842,00 €	Région(s) REGION PACA	70 000,00 €
Entretien et réparation	520,00 €		
Assurance	2 614,00 €	Département (s) Bouches-du-Rhône	30 000,00 €
Documentation	3 222,00 €		
62 – Autres services extérieurs	91 951,00 €	Métropole Aix-Marseille-Provence (Total 2017)	40 000,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	58 264,00 €	Territoire Marseille-Provence	
Publicité, publication	16 005,00 €	Territoire du Pays d'Aix	
Déplacements, missions	16 562,00 €	Détail par service Culture	40 000,00 €
Services bancaires, autres	1 120,00 €		
63 – Impôts et taxes	- €	Territoire du Pays Salonais	
Impôts et taxes sur rémunérations,	- €	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
Autres impôts et taxes	- €	Territoire Istres-Ouest Provence	
		Territoire du Pays de Martigues	
64 – Charges de personnel	77 304,06 €	Commune(s) Aix-en-Provence	45 000,00 €
Rémunération des personnels	45 450,00 €		
Charges sociales	31 854,00 €	Organismes sociaux (détailler) :	
Autres charges de personnel	- €		
65 – Autres charges de gestion courante	- €	Fonds européens	
		L'Agence de services et de paiement (ex-CNASEA-emplois aidés)	
66 – Charges financières	- €	Autres établissements publics	
		Aides privées	10 000,00 €
67 – Charges exceptionnelles	- €	75 – Autres produits de gestion courante	
		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
68 – Dotation aux amortissements	- €	76 – Produits financiers	- €
TOTAL DES DEPENSES	226 250,00 €	78 – Reprises sur amortissements et provisions	- €
DEFICIT A REPORTER	- €	TOTAL DES RECETTES	226 250,00 €
		EXCEDENT A REPORTER	- €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature	- €	87 – Contributions volontaires en nature	- €
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite biens et prestations		Prestation en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL	- €	TOTAL	- €

La subvention demandée à la Métropole de 40000 présente % 18 total des produits hors contributions volontaires.
(montant attribué/total des produits) x 100

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

3 Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

Signature du Président

Fait à :

Le :

Aix-en-Provence
11/05/18

Cachet de l'association

SECONDE NATURE

27 bis Rue du 11 Novembre 13100 AIX-EN-PROVENCE

T +33 (0)442 646 101 / N° SIREN 499 760 049 00027

contact@secondenature.org / www.secondenature.org

Reçu au Contrôle de légalité le 06 juillet 2018